



BURUNDI DIPLOMATIE

BURUNDI-DIPLOMATIE, UN BULLETIN TRIMESTRIEL, QUI VOUS INFORME SUR LES GRANDES ACTIVITES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT REALISEES AU COURS DU TRIMESTRE

BULLETIN TRIMESTRIEL N°5 DU 31 MARS 2022

Signature et échange de Notes sur l'aide économique et sociale entre le Burundi et le Japon

Page 9



Dans ce numéro:

- Editorial Pge 2
- Visite de Son Excellence Evariste Ndayishimiye à Bruxelles Pge 3
- Les Chefs d'Etat Burundais et Rwandais déterminés à restaurer les relations fraternelles Pge 4
- Les Chefs d'Etats et de Gouvernement réaffirment l'importance des mesures visant à approfondir l'intégration économique régionale Pge 4
- Le Burundi se propose d'abriter la 11ème réunion de haut niveau du Mécanisme de la CIRGL Pge 6
- Signature et échange de Notes sur l'aide économique et sociale entre le Burundi et le Japon Pge 9
- La coopération bilatérale Burundi-Cuba doit être redynamisée Pge 20
- Sixième sommet Union Européenne Union Africaine: Une vision commune pour 2030 Pge 26

EDITORIAL

La diplomatie burundaise actuelle se révèle dynamique et prometteuse



Inès Sonia NIYUBAHWE, Directeur de la Communication et Porte-Parole du Ministère

Depuis quelque temps, le Burundi effectue une approche stratégique dans sa politique diplomatique. Le Chef de l'Etat a donné l'orientation d'une diplomatie dynamique et ouverte.

Aujourd'hui, le pays récolte les fruits de cette nouvelle politique. Ceci est perceptible dans les relations avec la communauté régionale et internationale. En effet, le Burundi a opté pour la normalisation, l'approfondissement et le renforcement des relations avec divers partenaires internationaux.

Le retour du Burundi sur la scène internationale après quelques années de turbulence représente une véritable force de la politique étrangère du Burundi. Avec les partenaires multilatéraux, les changements et réglages introduits par le Burundi sont en train d'apporter des résultats. Le retrait du Burundi sur l'agenda du Conseil de paix et de Sécurité de l'Union Africaine, son élection à la présidence du Conseil de paix et de sécurité de l'Union Africaine pour le mois d'avril 2022 et son élection comme membre de ce conseil, le réengagement des partenaires à renforcer l'appui financier , et bien d'autres actions, confirment cette tendance. Il faut savoir que le Burundi s'est montré en partenaire stable, solide et surtout crédible auprès de nombreux partenaires et investisseurs étrangers. La diplomatie burundaise se montre aujourd'hui comme une force importante qui promet beaucoup plus pour l'avenir.

Visite de Son Excellence Evariste Ndayishimiye à Bruxelles



Le Président de la République du Burundi, **Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE**, accompagné de Son Epouse, du Ministre des Affaires Etrangères et de Coopération au Développement et vingt autres cadres de la Présidence et dudit Ministère, a effectué une visite de travail à Bruxelles du 16 au 20 février pour participer aux travaux du 6^{ème} sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats membres de l'Union africaine (UA) d'une part et de l'Union Européenne (UE) d'autre part.



Les cérémonies de l'ouverture solennelle des travaux de ce sommet Union Européenne-union Africaine, placé sous le thème « **Afrique et Europe, deux continents avec une**

vision commune d'ici 2030 », s' est déroulées en présence du Président du Conseil Européen, **Charles Michel**, de la Présidente de la Commission Européenne, **Ursula Von Leyen**, du Président en exercice de l' Union Européenne , **Emmanuel Macron**, du Président de l' Union Africaine et de plusieurs dirigeants des Etats membres de l' UE et de l' UA.

Ce sommet était organisé autour de sept tables rondes thématiques articulées sur le financement de la croissance, les systèmes de santé et production de vaccins, l' agriculture et le développement durable, l' éducation, la culture et la formation professionnelle, la migration et la mobilité, le soutien du secteur privé, l'intégration économique, la paix, la sécurité et la bonne gouvernance et, afin , le changement climatique et la transition énergétique, la connectivité et l' infrastructure numérique et en matière de transports.

En marge de ce Sommet, le Chef d'Etat Burundais a pu rencontrer plusieurs responsables de l'Union européenne.

Dans l'après-midi du jeudi 17 février 2022, le Chef de l'Etat Burundais s'est entretenu Tête-à-tête avec le Président du Conseil Européen, **Monsieur Charles Michel**, sur le renforcement des relations politiques et diplomatiques entre le Burundi et l'UE et d'autres sujets d'intérêt commun.

La journée du vendredi le 18 février 2022, Son Excellence Monsieur Evariste NDAYISHIMIYE a eu une rencontre avec la Commissaire Européenne chargée des partenariats internationaux, **Madame Jutta URPILAINEN**,

A cette occasion, Madame le Commissaire a promis, au nom de l'UE, **une enveloppe de 214 millions d'euros** pour accompagner le Burundi dans son processus de développement.



L'Agenda du Chef d'Etat Burundais du samedi, le 19 février 2022, comportait également une rencontre avec la diaspora burundaise

vivant en Belgique et dans ses environs. Une foule immense des membres de la diaspora burundaise de divers secteurs ont assisté à cette rencontre dans une ambiance conviviale et chaleureuse en écoutant et en lui faisant part de leurs préoccupations. C'était une moralisation par Excellence.

Dans son discours, Son Excellence Monsieur le Président



de la République a appelé les Burundais à plus de fraternité, de confiance et les a invités à soutenir les projets de développement dans le pays.

Rappelons qu'en marge de la rencontre avec la diaspora, **Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE, Président de la République du Burundi**, s'est entretenu avec le **Secrétaire Général** de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (**OEACP**) , **Ambassadeur Georges Rebelo Pinto Chikoti**. Leurs échanges ont été dominés par la coopération sud-sud.

Ambassade du Burundi à Bruxelles

Les Chefs d'Etat Burundais et Rwandais déterminés à restaurer les relations fraternelles



Le Président de la République du Burundi, Son Excellence Evariste Ndayishimiye, a reçu en audience le 15 mars 2022 une délégation Rwandaise de haut niveau conduite par Général Major Albert Murasira, Ministre de la Défense

du Rwanda, qui était porteur d'un message de Son Homologue Son Excellence Paul Kagame.

Cette rencontre qui s'est tenue à huis clos s'inscrit dans le cadre de la poursuite du dialogue en faveur de la normalisation des relations entre le Burundi et le Rwanda qui s'étaient détériorées avec la crise de 2015 où le Rwanda est accusé par le Burundi d'héberger les auteurs du coup

d'Etat manqué du 13 mai 2015 et qui ont semé la terreur et la désolation au Burundi.

A titre de rappel, en date du 10 janvier 2022, le Burundi avait également envoyé une délégation conduite par le Ministre Burundais chargé des Affaires de la Communauté Est Africaine l'Ambassadeur Ezéchiel Nibigira qui a rencontré le Président Paul Kagame au Village Ururwiro pour lui transmettre le message de Son Homologue Burundais, Son Excellence Evariste Ndayishimiye. Le dégel des relations en cours pourrait aboutir à l'ouverture des frontières du Burundi et à l'extradition des putschistes.

Signalons que le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement du Burundi, Ambassadeur Albert SHINGIRO salue cette initiative de redressement des relations entre ces pays.

Présidence de la République, édité par Emile Bucumi

Dixième Réunion : Accord-Cadre pour la paix, la sécurité et la Coopération pour la RDC et la Région

Les Chefs d'Etats et/ou de Gouvernements des pays signataires de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République Démocratique du Congo et la Région se sont réunis le 24 février 2022 à Kinshasa en République Démocratique du Congo sous la coprésidence de Son Excellence Felix Antoine Tshisekedi Tshilombo avec les Représentants des institutions garantes à savoir l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'Union Africaine (UA), la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) et de l'Organe de coopération en matière de politique, de défense et de sécurité de la Communauté de Développement d'Afrique australe (SADC). Le Burundi a été représenté à haut niveau par le Président de la République, Son Excellence Evariste Ndayishimiye.

Les Chefs d'Etat et/ou de Gouvernement ont fait le bilan de la situation politique et des conditions de sécurité dans la Région des Grands Lacs ainsi que des progrès enregistrés

dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre depuis leur dernière réunion, tenue à Kampala en Ouganda le 08 octobre 2018 et ont donné des conclusions sûres : la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération ; la promotion

du dialogue et de processus politiques inclusifs ; le renforcement de la coopération sécuritaire et judiciaire contre les forces négatives ; la promotion de l'intégration régionale ; la promotion du rôle des femmes, des jeunes et de la société civile et la prochaine réunion de haut niveau du Mécanisme Régional du Suivi.

Claudine Nzigamiye



Les Pays de la CIRGL renforcent la Coopération sécuritaire et judiciaire contre les forces négatives

La stabilisation en République Démocratique du Congo contre les forces négatives présentes dans l'Est du pays a été appréciée par les Chefs d'Etats et/ou de Gouvernements lors de la Réunion de haut niveau du Mécanisme de Suivi tenue à

Kinshasa, le 24 février 2022.

Les Chefs d'Etats et/ou de Gouvernements félicitent la République Démocratique du Congo de la stabilisation contre les forces négatives présentes dans le pays et saluent la pacification et la stabilisation de l'Est du Pays et de la région.



Les Chefs d'Etats et/ou de Gouvernements félicitent aussi la RDC et l'Ouganda qui se sont engagés publiquement à respecter les droits humains et le droit international humanitaire.

Toutefois, les Chefs d'Etat et/ou de Gouvernements s'inquiètent des forces négatives qui ont des réseaux dans la région dont certains sont affiliés à des groupes terroristes internationaux qui continuent de représenter une menace pour les civils et d'alimenter la méfiance et les tensions entre les pays de la région.

Les Chefs d'Etats et/ou de Gouvernement apprécient les mesures prises pour donner suite aux décisions adoptées à la neuvième réunion de haut niveau du Mécanisme Ré-

gional de Suivi en ce qui concerne le renforcement des mécanismes régionaux de sécurité mis en place de manière bilatérale entre la République Démocratique du Congo et ses voisins, et saluent le rapatriement des combattants.

Des consultations sont en outre régulièrement menées entre les chefs des services de renseignements et de sécurité au Burundi, de l'Ouganda, de la République Démocratique du Congo, du Rwanda et de la Tanzanie avec l'appui des institutions garantes de l'Accord-cadre, une mesure prise en vue de resserrer la coopération en matière de sécurité.

Il importe de veiller au respect des droits humains et des normes humanitaires aux niveaux national et de favoriser les synergies entre les processus sécuritaires et judiciaires.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement s'engagent pleinement à appuyer ces efforts conformément aux engagements régionaux pris au titre de l'Accord-cadre.

Claudine Nzigamiye

Les Chefs d'Etats et/ou de Gouvernements réaffirment l'importance des mesures visant à approfondir l'intégration économique régionale.

Lors de la Réunion de haut niveau du Mécanisme Régional de Suivi de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République Démocratique de Congo et la Région tenue à Kinshasa en République Démocratique de Congo le 24 février 2022, les Chefs d'Etats et/ou de Gouvernements ont réaffirmé qu'il importe d'améliorer les processus de traçabilité et de certification des ressources naturelles dans la région au service de la stabilité et du développement régionaux. Ils ont aussi constaté qu'il importe aussi d'appliquer à cet égard les recommandations issues de l'atelier régional de haut niveau sur les ressources naturelles dans la Région des Grands Lacs qui s'est tenu du 31 août au 2 septembre 2021 Khartoum à Soudan.

Les Chefs d'Etats et/ou de Gouvernements ont salué la

décision des Etats Unis d'Amérique et de l'Union européenne et ses Etats membres de lever les sanctions économiques prises contre la République du Burundi.

Les Chefs d'Etats et/ou de Gouvernements ont décidé de collaborer étroitement en vue d'accélérer l'identification et financement de projets transfrontaliers favorisant l'intégration, de consolider les partenariats avec les institutions financières internationales et d'autres partenaires et de mobiliser conjointement des ressources au service de l'intégration socioéconomique régionale, etc.

Claudine Nzigamiye



Les hautes autorités de la CIRGL s'engagent à mettre en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération

La Mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération est l'un des points conclus lors de la Réunion de haut niveau du Mécanisme de Suivi tenue le 24 février 2022 à



Kinshasa en République Démocratique de Congo.

Les Chefs d'Etat et/ou de Gouvernements ont réaffirmé fermement la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour lutter contre toutes les causes de l'instabilité dans la région.

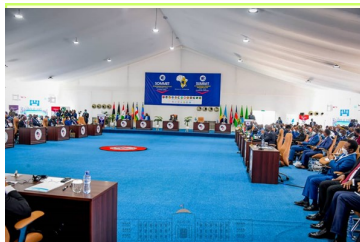
Les Chefs d'Etat et/ou de Gouvernement ont

beaucoup apprécié l'adoption de la Stratégie des Nations Unies pour la Consolidation de la paix et la prévention et le règlement des conflits dans la région des grands lacs et appellent à la mise en œuvre rapide de son plan d'actions 2021-2023.

A cet effet, les Chefs d'Etats et/ou de Gouvernements demandent au comité d'appui technique d'actualiser le plan d'actions régional et de l'harmoniser avec les autres plans d'actions élaborés à l'appui de la mise en œuvre de l'Accord-cadre.

Claudine Nzigamiye

Le Burundi se propose d'abriter la 11^{ème} réunion de haut niveau du Mécanisme de la CIRGL



Dans les conclusions de la réunion de haut niveau du Mécanisme Régional de Suivi tenue à Kinshasa le 24 février 2022, les Chefs d'Etats et/ou de Gouvernements ont remercié Son Excellence Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République de l'Ouganda, pour son leadership et l'action efficace qu'il a menée à la tête du Mécanisme Régional de Suivi d'octobre 2018 à 2022.

Les Chefs d'Etats et/ou de Gouvernements ont accueilli avec satisfaction l'offre généreuse du Burundi d'abriter à

Bujumbura la onzième Réunion de haut niveau du Mécanisme Régional de Suivi en 2023 et encouragent d'autres pays signataires à envisager d'accueillir les réunions suivantes.

Les Chefs d'Etats et/ou de Gouvernement ont remercié enfin son Excellence Félix Antoinès Tshisekedi Tshilombo, Président de la République Démocratique du Congo, d'avoir organisé la dixième Réunion de haut niveau du Mécanisme Régional de Suivi, et remercient tous ceux ayant concouru à son succès.

Signalons que cette réunion se tient en principe chaque année et est abritée selon une proposition par un des Etats membres et puis les Chefs d'Etats procèdent à la validation.

Claudine Nzigamiye

Le dialogue et les processus politiques inclusifs dans la CIRGL se promettent



Les Chefs d'Etat et/ou de Gouvernements se réjouissent que les démarches diplomatiques se soient multipliées entre les pays signataires et que des relations de bon voisinage s'améliorent dans la région. Cela ressort d'une déclaration rendue publique après la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), tenue à Kinshasa (République Démocratique du Congo) le 24 février 2022.

Dans cette perspective, les Chefs d'Etats et/ou de Gouvernements encouragent le Burundi et le Rwanda à continuer de prendre des mesures pour normaliser pleinement leurs relations.

Les Chefs d'Etats et/ou de Gouvernements apprécient aussi la signature du mémorandum d'accord entre l'Ouganda et le Rwanda du 21 août 2019 à Luanda (Angola) et recommandent que le dialogue se poursuive entre les deux pays afin de remédier aux questions en suspens. Les conclusions pacifiques des récents processus électoraux et la passation pacifique au pouvoir dans les pays ont été aussi appréciées.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement saluent la formation d'un Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé, conformément à l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, signé le 12 septembre 2018 à Addis-Abeba en Ethiopie et encouragent les parties à accélérer la mise en œuvre de l'Accord revitalisé.

Les parties soudanaises sont aussi encouragées à s'engager dans un dialogue politique menant à un consensus afin d'organiser des élections libres et transparentes aux termes de la période de transition, dans le respect de la primauté du droit et de libertés fondamentales.

Les Chefs d'Etats et/ou de Gouvernements décident, de continuer de dialoguer et d'éliminer les tensions en encourageant le Burundi et le Rwanda ainsi que l'Ouganda et le Rwanda à continuer de dialoguer afin de régler toute question en suspens et de rétablir pleinement les relations de bon voisinage ; d'exécuter rapidement les accords bilatéraux récemment conclus en vue de resserrer encore les relations bilatérales et d'améliorer les rapports de bon voisinage ; de promouvoir davantage des processus politiques inclusifs, crédibles et pacifiques qui donnent une voix à tous les citoyens dans le respect de la primauté du droit et des libertés et droits fondamentaux.

Claudine Nzigamiye

Une délégation burundaise se rend en République Unie de Tanzanie

En date du 14 janvier 2022, une délégation burundaise, présidée par le Ministre des Affaires de la Communauté Est-Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture Ambassadeur Ezéchiel NIBIGIRA a été accueillie par le Président de la République Unie de Tanzanie SE Samia Suluhu Hassan.

Selon les informations reçues en provenance de l'Ambassade du Burundi à Dar-Es-Salaam.



Cette délégation apportait au Président de la République Unie de Tanzanie SE Madame Samia Suluhu Hassan un message du Président de la République du Burundi, SE M. Evariste NDAYISHIMIYE. Ce message concernait le renforcement de la coopération économique et diplomatique entre les deux pays.

Inès Sonia NIYUBAHWE

Le Ministre en charge des Affaires Etrangères se dit satisfait des réalisations du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement pour le 2^{ème} trimestre (octobre-décembre) 2021-2022



Le lundi 31 janvier 2021, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement Son Excellence Ambassadeur

Albert SHINGIRO a tenu une conférence de presse sur les réalisations du Ministère pour le 2^{ème} trimestre (octobre-décembre) 2021-2022.

Dans son discours, Son Excellence Ambassadeur Albert SHINGIRO, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a présenté à la communauté nationale et internationale les grandes réalisations trimestrielles du Ministère pour le deuxième trimestre de l'année budgétaire en cours, sur base des Plans d'Actions du Gouvernement et de notre Ministère pour la période 2021-2022 ainsi que sur base des initiatives novatrices hors plans d'actions. Cette présentation s'articulait autour de six axes principaux à savoir : le renforcement de la bonne gouvernance ; le renforcement et l'extension de la coopération au développement ; le renforcement de la communication diplomatique ; la consolidation d'une relation stratégique entre la diaspora et le Gouvernement ; les défis rencontrés et les perspectives d'avenir.

Dans le cadre du renforcement de la bonne gouvernance, de la lutte contre la corruption et les malversations économiques et, plus précisément, dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe 13 du Plan National de Développement du Burundi 2018-2027 relatif à la gouvernance, des actions concrètes ont été réalisées. Il s'agit entre autres de l'adoption du projet de loi portant organi-

sation du service diplomatique de la République du Burundi par les deux chambres du Parlement; l'organisation d'une retraite pour le personnel de l'administration centrale du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement pour améliorer la qualité du service public; l'intensification du dialogue social par l'organisation des réunions mensuelles et/ou trimestrielles régulières de concertation avec les cadres et les personnels de l'administration centrale; organisation des visites et des descentes trimestrielles sur terrain pour le suivi et l'évaluation dans les services du Ministère; prise des mesures de lutte contre la corruption et pour la diminution de la lenteur administrative



dans le traitement des dossiers; organisation des ateliers de formation dans divers domaines : formation dans les domaines clés de la diplomatie et du renforcement des capacités des cadres du Ministère ayant moins de 5 ans de service. D'autres formations ont également été organisées à l'intention d'autres Cadres du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au développement, en vue du renforcement des capacités. Elaboration d'une Stratégie de la bonne gouvernance, de la lutte contre la corruption et les malversations économiques du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement. Un document de Stratégie sectorielle

est validé au niveau du Ministère et a été transmis à la Primature pour programmation au Conseil des Ministres; l'annuaire statistique du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, édition 2020 a été élaboré; missions de suivi et évaluation des réalisations des Organisations régionales et internationales et des ONG Etrangères ont été effectuées, le calendrier des missions de suivi et évaluation sur terrain a été élaboré et est disponible; de missions d'inspection dans les Missions diplomatiques et consulaires ont été effectuées; le suivi de la mise en œuvre de la Politique sectorielle du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a été assuré; le projet du guide protocolaire du Burundi par le Conseil des Ministres a été adopté. La vulgarisation de la politique étrangère du Burundi au sein des institutions nationales et internationales a été assurée.

Toujours dans le cadre de la bonne gouvernance, au niveau de l'axe 2 du PND Burundi 2018-2027 qui concerne le développement des infrastructures/secteurs des bâtiments et travaux publics, le Ministère a assuré le suivi des travaux de construction de la chancellerie à l'Ambassade du Burundi à Addis-Abeba, à Kigoma et à Paris et la réhabilitation de la résidence à Kinshasa, la construction des clôtures de la parcelle de Dodoma ainsi que le suivi du projet de construction du bâtiment qui abritera les services du Ministère.

En ce qui concerne le renforcement et l'extension de la coopération au développement, en particulier dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe 16 du PND Burundi 2018-2027 qui parle du développement de la coopération et des partenariats sous-régional, régional et international, le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a assuré le suivi pour le financement du projet de réhabilitation de l'Aéroport International Melchior NDADAYE, du Port de Bujumbura ainsi que la déviation de la Route Nationale N°1 (RN1); finalisé l'élaboration de la Stratégie Nationale d'Intégration Régionale (SNIR) et le Plan d'Actions de sa mise en œuvre, organisé les préparatifs de la 4^{ème} Session de la Commission Mixte de coopération entre la République du Burundi et la République du Kenya, poursuivi les démarches diplomatiques en vue de la tenue de la 1^{ère} Session de la Commission Mixte de Coopération entre le Burundi et le Soudan; déclenché le processus de signature d'un Accord-cadre de coopération en vue d'organiser la 1^{ère} Session de la Commission Mixte entre le Burundi et le Togo; poursuivi le plaidoyer pour obtenir la levée des sanctions prises par certains partenaires occidentaux; préparé la tenue d'une commission mixte entre le Burundi et l'Ouganda; signé un

Accord de Coopération Technique et Economique et un Mémoire d'entente sur l'établissement d'un Comité Mixte de Coopération entre le Burundi et les Emirats Arabes Unis et deux Accords entre le Burundi et l'Arabie Saoudite, négocié d'avantage de bourses d'études et de stages auprès des partenaires bilatéraux et a participé à la session de la Commission Mixte Permanente de coopération entre la République du Burundi et la République Démocratique du Congo.

En vue de l'extension des contacts politiques et diplomatiques ainsi que des liens d'amitié et de coopération, quelques missions de travail ont été effectuées: à Riyad en Arabie Saoudite; à Rome en Italie; à Addis-Abeba en Ethiopie; à Dodoma, Dar Es Salaam et à Zanzibar en Tanzanie; à Abou Dhabi et à Dubaï aux Emirats Arabes Unis; à Libreville; à Dakar au Sénégal et à Istanbul en Turquie. Dans ce cadre, le Ministère a également apporté sa contribution dans l'accueil, l'encadrement et les travaux des délégations étrangères en visite au Burundi.

Au chapitre du renforcement de la communication diplomatique, le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a tenu une séance d'échange et d'informations à l'endroit des Chefs des missions diplomatiques et consulaires et des Représentants des organisations internationales accrédités au Burundi; a reçu en audience les partenaires bilatéraux et multilatéraux et a publié les informations y relatives; a publié des informations relatives aux activités du Ministère sur le site web et sur d'autres réseaux sociaux du Ministère; a produit et envoyé des magazines regroupant des sujets d'actualité du pays aux Missions Diplomatiques et Consulaires du Burundi à l'étranger et aux Missions Diplomatiques et Consulaires ainsi qu'aux Organisations Internationales accréditées au Burundi.

En ce qui concerne la consolidation d'une relation stratégique entre le gouvernement et la diaspora, ainsi que la promotion de l'emploi des migrants burundais, le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a traité les dossiers de demande d'exonération des effets personnels des burundais de l'étranger souhaitant le retour volontaire et définitif au pays; a préparé des projets d'accords bilatéraux que notre pays s'appête à signer avec les pays partenaires pour assurer une protection légale aux travailleurs migrants burundais. Bien que le bilan à l'actif du Ministère pour la période d'octobre à décembre 2021 soit très satisfaisant (95%), les défis n'ont pas manqué: le contexte de la pandémie du COVID-19 qui a continué à impacter et à ralentir les activités du



Ministère, en particulier au niveau de la coopération internationale; le manque de moyens suffisants pour atteindre tous les objectifs du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement;

Toutefois, le Ministre Albert SHINGIRO a affirmé la satisfaction des résultats obtenus après la réalisation des objectifs, avec les moyens et les conditions disponibles. Il a promis qu'ils vont redoubler d'efforts pour maintenir le dynamisme de leurs équipes afin d'atteindre au maximum les objectifs du Gouvernement Laborieux et Responsable « **Reta Mvyeyi, Reta Nkozi** ».

En ce qui concerne les perspectives d'avenir, le Ministère continuera à travailler avec dévouement et détermination dans l'approfondissement des relations d'amitié et de coopération avec les différents partenaires du Burundi, dans la recherche

de nouveaux partenaires, dans le renforcement de la diplomatie économique basée sur : les échanges commerciaux; les investissements étrangers; le transfert des technologies et le développement des infrastructures à travers les partenariats gagnant-gagnant, dans la normalisation effective des relations avec les pays de l'Union Européenne en vue de la levée des sanctions injustement prises à l'encontre du Burundi et dans l'amélioration des conditions de travail du personnel du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement.

Le Ministre Albert SHINGIRO a clôturé sa présentation en souhaitant les meilleurs vœux de bonheur, de bonne santé, de paix, de succès et de prospérité pour l'année 2022 à tous qui étaient présents, à l'ensemble du personnel du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement et à tous les partenaires du Burundi et en exprimant son souhait que cette année puisse donner un nouvel élan aux relations multiformes entretenues entre le Burundi et ses partenaires.

Jean Désiré Manirakiza

Signature et échange de Notes sur l'aide économique et sociale entre le Burundi et le Japon



Dans le cadre du renforcement des relations d'amitié et de coopération entre la République du Burundi et le Japon, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement SE. Albert SHINGIRO et

l'Ambassadeur du Japon au Burundi SE Masahiro IMAI ont procédé, ce jeudi 24/03/2022, à la signature et échange de Notes sur l'aide économique et sociale entre ces deux pays. Ce don octroyé par le Japon au

Gouvernement du Burundi était constitué du carburant (environ 3.2 millions litres de pétrole) d'un montant de 400 millions de yens (environ 3.45 millions de dollars Américains).

Le Ministre Albert SHINGIRO a salué l'initiative du Japon de soutenir le Burundi dans son processus du développement. Il a rappelé que la coopération au développement entre le Japon et le Burundi a commencé dans les années 1970. Depuis lors, le Japon a mis en œuvre une série de projets d'aide s'élevant à plus de 300 millions de dollars Américains en mettant l'accent sur les trois domaines prioritaires : les infrastructures de transport, l'agriculture et le développement social.

Le Ministre SE Albert SHINGIRO a fait savoir que le Gouvernement de la République du Burundi est tenu de déposer les recettes provenant de la vente de ce pétrole sur un

compte désigné ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB), de sorte que d'autres projets de développement seront mis en œuvre à l'avenir conformément au Plan National du Développement (PND Burundi 2018-2027) par le biais de ce compte appelé « fonds de contrepartie ».

A son tour, l'Ambassadeur du Japon au Burundi a indiqué que le Gouvernement du Japon se sent toujours fier de soutenir le Burundi dans son processus de développement. Il a également fait savoir que c'était la troisième fois que le Japon octroyait un don au Burundi et a affirmé que le Japon va continuer à soutenir le Burundi.

Les deux Parties se sont félicitées de l'existence des excellentes relations d'amitié et de coopération et se sont engagées à les renforcer et les cimenter davantage à travers un partenariat mutuellement avantageux et fructueux.

Emile Bucumi

Le Burundi présent à la 20^{ème} session ordinaire de la conférence des Chefs d'Etats et/ou de Gouvernements de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale

Sur invitation de SE M Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République du Congo, Chef d'Etat, Président en Exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et/ou de Gouvernements de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), s'est tenue, le 19 janvier 2022, la 20^{ème} Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etats et/ou de Gouvernement.

Le Président de la République du Burundi SE Evariste Ndayishimiye était représenté dans cette session par SE Albert Shingiro, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement.

Selon le communiqué final rendu public à la fin de cette session, la conférence a analysé différents points notamment celui concernant la sûreté et la sécurité en Afrique centrale, la conférence a noté que la situation sécuritaire sur l'espace Communautaire reste, en général stable en dépit des difficultés consécutives à la persistance des actes de piraterie dans le Golfe de Guinée ainsi que des défis auxquels la région est confrontée, notamment ceux relatifs au terrorisme et à l'extrémisme violent, à la persistance des groupes armés, à la circulation illégale des armes et à l'exploitation illicite des ressources naturelles.

Concernant l'implantation du Dépôt Logistique Régional, la Conférence a entériné la candidature de la République de Guinée Equatoriale pour abriter le Dépôt Logistique Régional de la CEEAC.

Pour ce qui est de la réunion des Chefs des services de



renseignements sur la lutte contre le mercenariat en Afrique centrale, la Conférence a instruit la Commission d'œuvrer à la tenue de cette réunion au cours du premier semestre 2022 en l'élargissant à tous les services nationaux concernés par cette question.

La conférence a aussi analysé la mise en place du Comité des Sages de l'Afrique centrale. La Conférence a pris acte des dispositions prises par le Conseil des Ministres relatives aux modalités de mise en place du Comité des Sages de l'Afrique centrale. A cet effet, la Conférence a instruit le Président de la Commission d'accélérer l'opérationnalisation de cet important instrument du COPAX.

D'après toujours ce communiqué, la Conférence a adopté, sur proposition du Conseil des Ministres, les décisions ci-après : La décision n°001/CEEAC/CCEGIXXI/22 portant adoption du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) de l'année 2022 de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique

Centrale (CEEAC) et a décision n°002/CEEACICCEG/XX/22 portant adoption de la Déclaration relative à l'implication des femmes dans les processus de prévention, médiation et de consolidation de la paix en Afrique centrale.

Lors de cette 20^{ème} Session, la République du Burundi a bénéficié du soutien de ses candidatures aux postes de Membre du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies pour la période 2024-2026, de Membre Non-permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies pour la période 2026-2027 et de Président de la 84^{ème} session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2029.

La Conférence a exprimé toute sa gratitude à Son Excellence Monsieur Denis SASSOU-N'GUESSO, Président de la République du Congo, Président en Exercice de la CEEAC, pour son bilan remarquable ainsi que pour les réalisations accomplies tout au long de son mandat à la Présidence de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC, son leadership et son engagement constant pour l'aboutissement du processus d'intégration régionale en Afrique centrale.

La Conférence s'est félicitée du passage de témoins entre le Président en exercice sortant et le nouveau Président en exercice, Son Excellence Monsieur Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République Démocratique du Congo, dans les délais prescrits par le Traité révisé de la CEEAC.

Rappelons en terminant que la Conférence a décidé de tenir sa 21^{ème} Session Ordinaire en juillet 2022 à Kinshasa en République Démocratique du Congo.

En marge de la 20^{ème} session ordinaire de la conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale, SE Ambassadeur Albert Shingiro Ministre en charge des Affaires Etrangères a rencontré différentes personnalités dont SE Denis christel Sassou Nguesso, Ministre de la Coopération Internationale et Promotion des Partenariats publics-privés, M.Gilberto P. VERISSIMO, Président de la Commission de la CEEAC et SE Jean Claude Gakoso, Ministre des Affaires Etrangères de la République du Congo.

Epipode Bankindi

La Chine se prête à envoyer des techniciens pour commencer les travaux de réhabilitation, d'extension et de modernisation de l'Aéroport International Melchior NDADAYE



Samedi le 26 février 2022, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement,

Son Excellence Ambassadeur Albert SHINGIRO et l'Ambassadeur de la République Populaire de Chine au Burundi, Madame ZHAO Jiangping ont procédé à l'échange des lettres sur le projet de réhabilitation, d'extension et de modernisation de l'Aéroport International Melchior NDADAYE au Burundi.

En effet, dans le cadre de cimenter les relations d'amitié et de coopération existant entre le Burundi et la Chine depuis longtemps, sur la demande du Gouvernement de la République du Burundi, le Gouvernement chinois consent à exécuter le projet d'Accord de réhabilitation, d'extension et de modernisation de l'Aéro-



port International Melchior NDADAYE au Burundi. Ce projet concerne la rénovation de la piste, la bretelle et les aires de stationnement existantes de la Zone des pistes de l'Aéroport, construction de certaines aires de stationnement, l'accotement, une tour de contrôle et un bâtiment administratif de gestion du trafic aérien et équiper des équipements aériens, de communication, de météorologie et de surveillance. Les frais y relatifs seront réglés dans le cadre du don sans contrepartie arrêté dans l'Accord sur la

Coopération Economique et Technique entre les deux Gouvernements comment le déclare le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement et l'Ambassadeur de la République Populaire de Chine au Burundi.

Signalons que les travaux d'exécution de ce projet ont été

retardés par la pandémie du Covid-19 .

Jean Désiré Manirakiza

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement de la République du Burundi prend part à la 5ème Session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement S.E. Ambassadeur Albert SHINGIRO a pris part à la 5ème Session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) qui s'est tenue à Nairobi du 28 février au 02 mars 2022 qui a pour priorité de progresser vers un accord mondial sur la pollution plastique.

Dans son discours, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement S.E. Ambassadeur Albert SHINGIRO a signalé que la tenue de cette assemblée sous le thème « renforcer les actions de la nature pour atteindre les objectifs de développement durable » vient à point nommé. Ce thème novateur vient encore une fois prouver leur détermination dans la prise des mesures ambitieuses pour faire évoluer le monde sur une voie durable, résiliente et repenser la gouvernance mondiale au service de l'humain et de la planète. Le changement climatique n'est pas la seule source de tous les maux en face de la vie humaine, mais force est de constater qu'il en constitue un facteur aggravant.

Le Ministre Albert SHINGIRO a souligné que c'est dans cette optique que le Gouvernement du Burundi s'est engagé dans la protection de l'environnement et la résilience climatique des communautés. Cette volonté se manifeste à travers les priorités phares du Plan National de Développement du Burundi (PND 2018-2027), ainsi que le Document d'Orientations de la Politique Environnementale, Agricole et de l'Elevage et par-dessus tout, le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA 2021-2027). Le Burundi a mis en place les outils de planification et de suivi ci-après : le décret de 2018 portant interdiction de l'importation, de la fabrication, du commerce et de l'utilisation des déchets et

d'autres emballages en plastique ; le Plan d'Action National d'adaptation au changement climatique ; la stratégie nationale sur les changements climatiques et son plan d'action et la mise en place d'un

vaste programme de reboisement « EWE BU-RUNDI URAMBAYE », Burundi vert.

C'est pourquoi le Burundi, voudrait saisir cette occasion, pour solliciter auprès des partenaires au développement un accompagnement pour la mise en oeuvre des outils existants de résilience des communautés face aux dérèglements climatiques, à la pollution et à la dégradation des sols.

C'est une occasion pour le Burundi pour lancer un appel aux pays pollueurs de prendre le devant pour accélérer la réduction des GES mais aussi de tenir leurs promesses afin de financer les efforts d'atténuation et d'adaptation climatique. La promesse de fournir 100 milliards de dollars de financement climatique par an aux pays en développement doit être tenue. A-t-il ajouté. Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a clôturé son discours en affirmant l'engagement ferme du Burundi à la gouvernance mondiale de l'environnement et au multilatéralisme basés sur la règle du droit international pour protéger la terre nourricière ensemble dans l'unification de vision et d'approche et dans l'équité générationnelle.

Jean Désiré Manirakiza



Signature de l'Accord d'Assistance entre le Burundi et les Etats Unis d'Amérique



En date du 11 février 2022, le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement du Bu-

rundi SE Albert SHINGIRO et le Directeur de Mission de l'USAID Burundi-Rwanda, au nom des gouvernements respectifs, ont procédé à la signature d'un Accord d'Assistance entre les deux pays.



Monsieur Jonathan Kamin, le Directeur de Mission de l'USAID Burundi-Rwanda, en compagnie de l'Ambassadeur des USA au Burundi Madame Melanie H. Haggins a fait savoir que les USA sont fiers du redressement des relations de coopération entre les deux pays. C'est pour cette raison que les USA octroie une cagnotte de 400 millions de dollars pour appuyer le Gouvernement du Burundi dans son développement durable.

Prenant la parole, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement SE Albert SHINGIRO, a fait savoir qu'il se réjouit de la signature de cet Accord qui est une réaffirmation de la volonté commune des USA et du Burundi de renforcer et d'affirmer des liens d'amitié et de collaboration harmonieuse.

Le Ministre a saisi de cette occasion pour saluer la récente décision du Président Américain de lever l'état d'urgence concernant la situation au Burundi et la fin des sanctions ciblées contre certaines hautes personnalités burundaises.

S.E Ambassadeur Albert Shingiro a signalé que l'objectif de

cet Accord est de poser les bases d'un développement durable de soutenir la capitalisation de la paix au Burundi. De manière concrète, il y a trois domaines clés à financer : le développement du capital humain qui s'articule autour de trois principales actions à savoir le renforcement de la qualité des services et des systèmes de santé, l'assistance humanitaire aux groupes vulnérables et le soutien aux systèmes éducatifs ; la capitalisation de la paix avec deux principaux thèmes tels que le renforcement de la bonne gouvernance et la participation de la société civile et du secteur privé ; et l'amélioration de l'environnement pour le développement durable qui s'articule autour de deux principaux domaines à savoir la croissance de la productivité agricole et le soutien à l'environnement et à l'adaptation au changement climatique.

Pour clore, le Ministre, au nom du Gouvernement du Burundi, a remercié vivement l'Administration américaine cette importante contribution.

Emile Bucumi

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement reçoit en audience une Délégation Russe

Le mardi en date du 02 février 2022, Son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, S.E Ambassadeur Albert SHINGIRO, dans les enceintes du Ministère, a reçu en audience une délégation russe conduite par le Chef de l'Agence Fédérale Humanitaire Internationale (Rossotrudnichestvo) au Ministère des Affaires Etrangères et de la Fédération de Russie Monsieur Evgenii Alexandrovitch Primakov.

Le Chef de la délégation russe a d'abord commencé à exprimer sa gratitude pour des bonnes relations bilatérales qui existent entre le Burundi et la Russie. Il a remercié le Gouvernement du Burundi de sa détermination et de son dévouement pour son soutien aux Fora Internationaux et au sein de l'Organisation des Nations Unies. Il a tracé quelques



objectifs de l'Agence notamment : la coopération dans le domaine de l'éducation (formation des étudiants burundais au sein des différents Instituts, Académies et Universités), en précisant que le quota des bourses d'études financées par la Fédération de Russie pour le Burundi atteint aujourd'hui une cinquantaine. Il a promis d'augmenter le quota si le Gouvernement du Burundi en exprime le besoin. Il a en outre promis de former les étudiants plus talentueux enfin qu'ils puissent donner du bon fruit

après leur formation.

Au Centre de l'entretien figurait essentiellement la promotion et le soutien de la candidature russe aux prochaines élections pour l'EXPO-230 à Moscou. Monsieur Evgenii Alexandrovitch Primakov a souligné que la Fédération de Russie a tellement besoin du soutien du Burundi pour cette EXPO-2030. Ladite EXPO est soutenue par le Président et le chef du Gouvernement de la Fédération de Russie. A ce sujet, le Chef de la délégation a transmis un message du Président de la Fédération de Russie Son Excellence Vladimir Poutine à Son Homologue Son Excellence Monsieur Evariste NDAYISHIMIYE, Président de la République du Burundi.

Prenant la parole, Son Excellence le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, S.E Ambassadeur Albert SHINGIRO a salué l'arrivée de cette



forte délégation et leur a souhaité un bon séjour et un bon travail au Burundi. Il a souligné lui aussi que ces deux pays se réjouissent des excellentes relations d'amitié et de coopération qui existent depuis l'indépendance du Burundi. Les deux pays collaborent dans beaucoup de domaines notamment : le domaine de l'éducation qui est très sensible et surtout que le Burundi a besoin des têtes bien formées.

Pour la candidature de la ville de Moscou pour l'EXPO-2030, l'Ambassadeur Albert SHINGIRO a déclaré que le soutien du Burundi est irréversible comme le Burundi l'avait fait dans les années passées en soutenant la ville d'Ekaterinbourg malgré sa défaite lors des élections, le Burundi sera toujours au côté de la Russie a-t-il affirmé.

Sur ce point de soutenance, le Ministre Albert SHINGIRO a remercié l'engagement ferme de la Fédération de Russie de soutenir le Burundi dans les moments difficiles au sein de l'Office des Nations Unies que des autres Fora internationaux. Il a aussi invité les russes à venir au Burundi pour exploiter des opportunités dans lesquelles ils peuvent investir.

Jean Désiré Manirakiza

Analyse et adoption du projet de loi portant ratification par la République du Burundi du protocole sur les privilèges et immunités de l'EAC

Le mardi 11 janvier 2022, l'Assemblée Nationale a procédé à l'analyse et adoption du projet de loi portant ratification par la République du Burundi du protocole sur les privilèges et immunités de la Communauté Est-Africaine(EAC) signé à Arusha en Avril 2015.

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement S.E Albert SHINGIRO était l'invité au Palais des Congrès de Kigobe pour présenter l'exposé des motifs et répondre aux éventuelles questions des députés sur ce projet de loi.



Ce protocole concerne :

l'immunité de la propriété, des actifs et des personnes employées à la Communauté Est Africaine ainsi que leurs privilèges ; la protection des fonds de la communauté ; les facilités relatives à la communication officielle ; les exonérations fiscales de la Communauté ; la question relative au faible effectif des Burundais au sein du personnel de l'EAC

est revenue sur la table.

Le Ministre Albert SHINGIRO a parlé des barrières liées à la langue, mais a signalé aussi que le Burundi a intégré en dernier lieu après le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie.



Quatre pays de la Communauté (la Tanzanie, le Kenya, l'Ouganda et le Rwanda) ont déjà ratifié ce protocole. En se joignant à eux, le Burundi aura créé et maintenu des conditions favorables à l'éta-

blissement des organes de la Communauté sur son territoire.

Après analyse, le projet de loi portant ratification par la République du Burundi du protocole sur les privilèges et immunités de la Communauté Est-Africaine signé à Arusha en Avril 2015 a été adopté à l'unanimité par 108 Voix/108.

Inès Sonia NIYUBAHWE

Echange bilatéral du Ministre burundais en charge des Affaires Etrangères avec la Vice -Première Ministre et Ministre des Affaires Etrangères de la Belgique

En marge du 6ème sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats membres de l'Union Européenne et de l'Union Africaine, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, son Excellence Ambassadeur Albert SHINGIRO, a eu un entretien, jeudi le 17 février 2022 à Bruxelles, avec son Homologue Belge, Sophie WILMES, Vice-Première Ministre et Ministre des



Affaires Etrangères, des Affaires Européennes et du Commerce Extérieur et des Institutions Culturelles Fédérales.

La rencontre s'inscrit dans le cadre de l'ouverture d'une nouvelle page pour le renforcement des relations bilatérales entre la Belgique et le Burundi.

Signalons que les relations diplomatiques entre le Burundi et la Belgique datent de longtemps et avaient été perturbé par les turbulences de 2015.

Ambassade du Burundi à Bruxelles

L'ouverture de la 3^{ème} Session Ministérielle de la Commission Mixte de coopération Burundi- Ouganda

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement Son Excellence Ambassadeur Albert SHINGIRO a procédé à l'ouverture de la 3^{ème} session ministérielle de la commission mixte de coopération Burundi-Ouganda conjointement avec son homologue de l'Ouganda Son Excellence Monsieur John Mulimba, Ministre des Affaires Etrangères en charge des affaires régionales, jeudi le 25 mars 2022, à l'Hôtel Kiriri Garden.

Dans son discours l'Ambassadeur Albert SHINGIRO a fait savoir que ladite session a été précédée par la réunion des experts au cours de laquelle plusieurs domaines de coopération ont été explorés avec un engouement et un intérêt partagé. Il s'agit entre autres des Memoranda d'Entente sur les consultations diplomatiques, défense et sécurité ainsi que dans le domaine du sport. Il a ajouté que la session cadre avec la droite ligne des recommandations des Chefs d'Etats du Burundi et de l'Ouganda, en marge de la coopération de longue date entre les deux pays pour renforcer, cimenter davantage les liens d'amitié, de fraternité et de diversifier les domaines de coopération en mettant un accent particulier sur la diplomatie économique.

L'Ambassadeur Albert SHINGIRO a signalé que cette 3^{ème} session ministérielle de la commission mixte de coopération entre le Burundi-Ouganda et parallèlement du forum des opérateurs économiques des deux pays est un signe éloquent que les peuples burundais et ougandais regardent désormais dans la même direction et veulent tonifier les liens non seulement entre les deux gouvernements, mais également et surtout les liens directs de peuple à peuple. Il a rappelé que le Burundi et l'Ouganda sont les deux premiers pays en nombre de troupe au sein de l'AMISOM, en Somalie. Les deux pays sont fiers de participer à la lutte contre le terrorisme dans ce pays frère et à la consolidation de la paix et la sécurité dont le peuple somalien a besoin et ils y resteront jusqu' à la libération du peuple somalien du terrorisme et de l'extrémisme violent de groupe terroriste Al Shabab.

Quant au Ministre d'Etat aux Affaires Etrangères en charge des affaires régionales de la République de l'Ouganda, il a aussi rappelé que le Burundi et l'Ouganda entretiennent des relations bilatérales historiques et cordiales de longues dates. Il ensuite réitéré l'engagement de l'Ouganda à continuer de travailler avec le Burundi dans le but de consolider les relations existantes entre les deux pays. Ainsi, Monsieur John Mulimba a ajouté que le Burundi et l'Ouganda doivent veiller au maintien de la paix et de sécurité internes dans le but d'accroître les relations commerciales, qui jusqu'aujourd'hui restent minimes. Selon lui, cette session est un cadre pour le



Burundi et l'Ouganda de délibérer sur le Développement des infrastructures pouvant les relier suite à leurs situations géographiques et pouvant faciliter l'accès des deux pays sur le marché mondial.

En marge de cette 3^{ème} Session Ministérielle de la Commission Mixte Burundi- Ouganda, les deux Ministres ont signé quatre Memoranda d'Entente entre les deux pays, il s'agit de : Mémoire en matière des consultations politiques et diplomatique ; Mémoire en matière des hydrocarbures ; Mémoire en matière de l'énergie et



le Mémoire en matière des sports.

Jean Désiré Manirakiza

Le Comité National chargé du suivi des activités du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies chargé des questions de Sécurité en Afrique Centrale (UNSAC) organise une séance de restitution des réunions.



Le Comité National chargé du suivi des activités du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies chargé des questions de Sécurité en Afrique Centrale (UNSAC) a organisé une séance de restitution des réunions mardi le 1^{er} mars 2022. Ces activités ont été rehaussées par le Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement Monsieur Ferdinand BASHIKAKO.

Dans son discours, le Secrétaire Permanent a rappelé que personne n'ignore que l'Afrique en général et l'Afrique Centrale en particulier fait face à des défis majeurs à la paix et à la sécurité, qui menacent la stabilité régionale. Pour le Secrétaire Permanent, ces défis sont dus généralement aux tensions liées aux processus électoraux et la circulation des armes légères et de petit calibre. Ainsi, l'activisme des forces négatives dans certains pays nuit à la stabilité, affecte les relations inter-états et entretient un climat de méfiance au sein de la région. L'insécurité créée par ces forces a également de conséquences néfastes sur les populations civiles et entrave le développement socioéconomique des pays. Sur la demande de la Communauté Economique de l'Afrique Centrale, le Secrétaire Général des Nations Unies a créé en 1992, un mécanisme pouvant répondre efficacement à ces conflits, le Comité Consultatif

Permanent des Nations Unies chargé des questions de Sécurité en Afrique Centrale (UNSAC) a-t-il ajouté. Signalons que ledit comité se réunit tous les six mois dans le but de suivre et d'évaluer l'évolution socio-politique et institutionnelle des pays membres, et les encourager à promouvoir la limitation des armes, le désarmement et le développement dans la sous-région. Le Burundi y participe régulièrement. En ce qui concerne les forces négatives et proliférations des armes, le volet militaire et police revêt une importance significative. Le Secrétaire Permanent a souligné l'im-



portance de voies non-militaires susceptible de contribuer au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration de ces groupes armés. Il a évoqué que tout le monde est concerné par la lutte pour la paix, la sécurité et la tranquillité de son pays. Cette séance de restitution va aider les participants dans l'appropriation des mesures et des recommandations prises par les Etas Membres dans le but de réguler les différents défis.

Jean Désiré Manirakiza

Célébration de la journée internationale de la femme au Ministère en charge des Affaires Etrangères

Les femmes du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement se sont jointes, le mercredi 09 mars 2022 aux autres

femmes du monde pour célébrer la Journée Internationale de la femme, édition 2022.

Dans son discours, Madame Rose NDAYIKEZA qui a représenté la cellule genre au Ministère des Affaires Etrangères et la Coopération au Développement a remercié le Ministère d'avoir pensé à elles pour la célébration de cette jour-

née qui leurs est dédiée et la valeur que le Ministère réserve envers les femmes. Elle a aussi remercié le Chef de l'Etat et le Gouvernement du Burundi pour leurs attachements au bien-être des femmes et particulièrement pour la mise en place de la Banque d'Investissement et de Développement pour les femmes (BIDF). Elle a invité les femmes de ce Ministère à participer aux activités différentes pour le développement économique de leurs familles et de leur pays en se référant du thème de cette année « La femme au centre du développement agricole et de la protection de



l'environnement ».

Pour Monsieur Ferdinand BASHIKAKO, Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement qui a représenté le Ministre qui était dignement empêché, la Journée

Internationale de la Femme pour nos jours, est une occasion offerte aux femmes pour évaluer leur rôle dans le développement de leurs ménages et de leurs pays, le pas franchi dans la réalisation de leurs projets et leurs objectifs de leurs plans d'actions en vue d'assurer le développement de la femme. Le Secrétaire permanent a remercié aussi le Chef de l'Etat et le Gouvernement du Burundi pour les nombreuses actions qu'ils entreprennent en faveur de l'épa-

nouissement économique de la femme.

Au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, les femmes occupent une place de plus de 53% et exercent des activités variées et jouent ainsi un rôle très important dans le développement économique du pays. Les femmes du Ministère sont souvent sollicitées à d'autres fonctions ailleurs suite à leur bravoure a souligné le Secrétaire Permanent.

Il a clôturé son discours en invitant les femmes du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement à ouvrir des comptes au BIDF et d'élaborer des projets de développement à soumettre à cette banque pour financement et de s'investir dans le développement agricole et la protection de l'environnement.

Jean Désiré Manirakiza

Un groupe des investisseurs ougandais reçus en audience



Le vendredi 11 mars 2022, le Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

Monsieur Ferdinand BASHIKAKO a reçu en audience une délégation conduite par Monsieur BOBRICH MWECUMI.

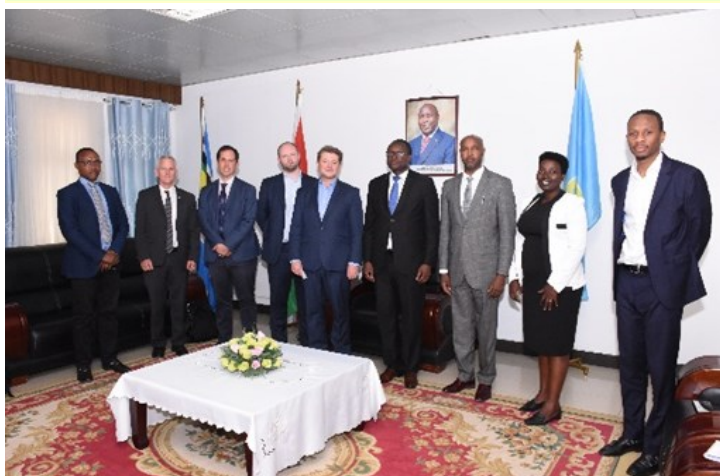
Les deux personnalités se sont entretenues sur les sujets de l'implantation des techniques d'irrigation au Burundi, de l'importation du système d'irrigation ougandaise en partenariat avec le Gouvernement du Burundi et les Organisations Non Gouvernementales du secteur de l'agriculture, de mettre le système d'irrigation qui utilise l'énergie solaire dans les zones où la pluie est rare (les précipitations) et de former la population burundaise sur la manière d'utiliser le



système d'irrigation ougandaise.

Signalons que le système d'irrigation ougandaise permet de récolter quatre (4) fois par an selon Monsieur BOBRICH MWECUMI. **Jean Désiré Manirakiza**

Une Délégation de l'Entreprise Gridworks visite le Burundi



Le lundi 14 mars 2022, le Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement Monsieur Ferdinand BASHIKAKO a reçu en audience une délégation des investisseurs britanniques du Groupe Gridworks qui intervient dans les secteurs de la transmission, la distribution et les énergies renouvelables distribuées en Afrique. Ils développent et investissent dans des infrastructures électriques en Afrique. La délégation était conduite par Monsieur Simon Hodson, Directeur Exécutif du Gridworks accompagné par l'Ambassadeur du Burundi à Washington Monsieur Jean de Dieu NDIKUMANA.

Monsieur Simon Hodson a alors fait savoir que ces investisseurs ont le projet d'investir au Burundi dans le domaine d'énergie renouvelable en général et surtout l'électrique.

Monsieur Ferdinand BASHIKAKO a souhaité la bienvenue à ces investisseurs et les a remerciés vivement de leur projet. Il a fait savoir que ce domaine d'électricité cadre bien avec la vision de Son Excellence le Président de la République Evariste NDAYISHIMIYE de développer le pays. Monsieur Ferdinand BASHIKAKO a indiqué qu'il n'y a pas de développement sans amélioration du secteur de l'énergie, étant donné que la plupart des industries utilisent l'énergie pour la transformation de leurs produits.

Le Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement les a encouragés et leur a promis une bonne collaboration de la part du Ministère en particulier et du Gouvernement en général.

Epipode Bankindi

Audience accordée au Cofondateur de l'entreprise SAHANIK RESSOURCES NEVADA CORPORATION



En date du 21 /01/2022, le Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement M. Ferdinand BASHIKAKO a reçu en audience le Cofondateur de l'entreprise SAHANIK RESSOURCES NEVADA CORPORATION M. Sahani Nkhoma d'origine Zambienne.

En effet, M. Sahani Nkhoma a indiqué que l'entreprise SAHANIK RESSOURCES NEVADA CORPORATION souhaite investir dans l'extraction et la transformation du nickel de Musongati pour contribuer au développement économique du Burundi.

Le Secrétaire Permanent a salué ce projet. Il a affirmé que le Burundi regorge d'une quantité importante de nickel. Il a fait savoir que le Gouvernement du Burundi a ouvert les portes pour tous les investisseurs qui le souhaitent mais en procédant par des accords gagnant-gagnant. Pour cela, il a indiqué que le Burundi privilégie maintenant des investisseurs qui acceptent d'extraire les mines et les transformer au Burundi afin d'exporter les produits finis.

Monsieur Ferdinand BASHIKAKO l'a invité à contacter le Ministère de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines au Burundi pour présenter ce projet.

Emile Bucumi

Visite du terrain du Bureau de du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies chargé ses Questions de Sécurité en Afrique Centrale (UNSAC) à Bujumbura

Le lundi le 28 mars 2022, Le Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement Monsieur Ferdinand BASHIKAKO a reçu en audience une équipe des membres du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies



chargé ses Questions de Sécurité en Afrique Centrale (UNSAC) conduite par Ambassadeur Landry MBOUMBA, Directeur des Organisations Internationales au Ministère des Affaires Etrangères de la République Gabonaise pour une visite de terrain du 28 mars 2022. Les deux parties ont échangé sur des sujets d'intérêts commun.

D'habitude, cette visite est effectuée dans un pays membre du Comité. Son but consiste soit à évaluer les défis sécuritaires auxquels le pays fait face, soit à recueillir les expériences acquises dans le pays pour les partager dans le reste du Comité. Ayant pratiqué cet exercice depuis longtemps, les membres du Comité UNSAC élus lors de la 52ème réunion UNSAC, tenue à Libreville au mois de novembre 2021, ont décidé de visiter cette fois ci, les pays qui ont de bonnes pratiques pouvant être partagées aux autres Etats membres du comité.

La Convention de Kinshasa recommande à chaque Etat membre du Comité de mettre en place et d'opérationnaliser une commission nationale de gestion des armes légères et de petit calibre(ALPC). Lors de la 47ème réunion UNSAC tenue à N'Djamena, en République du Tchad du 3 au 7

décembre 2018, le Burundi a fait une brillante présentation relative à la mise en place et l'opérationnalisation de l'institution nationale de gestion des ALPC et il a été choisi par ses pairs de la Communauté Est-Africaine pour un Centre d'Excellence Régionale en matière.

En effet, le Burundi est signataire et a ratifié le Protocole de Nairobi sur la

prévention, le contrôle et la réduction des ALPC dans la Région des Grands-Lacs, le Corne de l'Afrique et les Etas limitrophes. En mettant en œuvre les dispositions prévues par ce protocole, le Burundi a mis en place la Commission Nationale Permanente du lutte contre la prolifération des ALPC(CNAP) qui a une structure centralisée et décentralisée et d'autres outils favorisant la bonne gestion des ALPC, Tenant compte des bonnes pratiques, expériences déjà enregistrées par le Burundi, les membres du Bureau du Comité élu par la 52ème réunion UNSAC ont décidé de visiter la Commission Nationale Permanente de lutte contre la prolifération de ALPC(CNAP).

L'objectif général de la visite est de collecter des informations pertinentes, nécessaires pour la mise en place et l'opérationnalisation de Centres Nationaux de la gestion des ALPC et de renforcer les capacités de Etats de l'Afrique Centrale pour la maitrise des aspects concernant les ALPC illicites par la mise œuvre effective de la convention de Kinshasa et les perspectives, en appui de la vision de l'UA de faire les Armes à feu à l'horizon 2030.

Jean Désiré Manirakiza

Une audience avec le Chef de mission de l'OIM au Burundi



Le Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement Monsieur Ferdinand BASHIKAKO a reçu en audience le Chef de

Mission de l'Organisation Internationale des Migrants au Burundi, VIJAYA SOURU, le mardi 01 mars 2022.

Les deux hautes personnalités ont discuté sur le Forum

International des Migrants qui s'est tenu à Nairobi le 28 mars 2022. Le Secrétaire Permanent a signalé que le Ministère a déjà désigné les participants au Forum.

En marge du Forum International des Migrants qui était organisé à Nairobi, d'autres projets financés et pilotés par l'OIM au Burundi ont été discutés et le Pacte Mondial pour les Migrants a été principalement évoqué.

En terminant leur discussion, le Secrétaire Permanent a demandé que le Burundi soit l'Organisateur du Forum Mondial qui suivra et le Chef de Mission a vivement encouragé cette demande. **Emile Bucumi**

Le Secrétaire Permanent au Ministère en charge des Affaires Etrangères accorde une audience au Directeur Régional de l'ONU Femme pour l'Afrique Orientale et Australe



Le lundi 21 février 2022, dans le cadre d'entretenir de bonnes relations entre le Burundi et les Nations Unies, le Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement M. Ferdinand BASHIKAKO, a reçu en audience le Directeur Régional de l'ONU Femmes pour l'Afrique Orientale et Australe M. Maxime Hominato, en compagnie de la Représentante pays ONU Femmes Madame Jennet Kem.

Dans son mot d'accueil, M. Ferdinand BASHIKAKO a indiqué que le Gouvernement du Burundi est satisfait des activités de l'ONU Femmes au Burundi. Pour cela, le Gouvernement du Burundi fournit les efforts possibles pour que la femme burundaise soit un pilier du développement. Par conséquent, elle est actuellement placée au centre du développement en général et au centre de la nutrition en particulier.

A son tour, le Directeur Régional de l'ONU Femmes pour l'Afrique Orientale et Australe a remercié le Gouvernement du Burundi pour son appui dans l'atteinte des objectifs de l'ONU Femmes. Donc, il a salué la place accordée à la femme burundaise dans le développement économique du pays.

Après cela, le Directeur Régional a rappelé les priorités de l'ONU Femmes telles que la participation de la femme dans la prise de décision, aider la femme à trouver le revenu pour le ménage, éviter la violence faite à la femme et assurer la paix et la sécurité de la femme étant donné qu'elle est naturellement vulnérable.

Emile Bucumi

Commémoration du 62ème Anniversaire de sa Majesté l'Empereur du Japon

En date du 24 mars 2022, l'Ambassade du Japon au Burundi a commémoré le 62ème Anniversaire de sa Majesté NARUHITO



l'Empereur du Japon à l'hôtel club du lac Tanganyika. Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a été représenté par le Secrétaire Permanent au Ministère M. Ferdinand BASHIKAKO.

Dans son mot d'ouvrir les cérémonies, l'Ambassadeur du Japon au Burundi M. Masahiro IMAI a fait savoir que c'est la première fois que l'Ambassade du Japon organise une fête nationale au Burundi. Il a également indiqué qu'il était très honoré de marquer un pas important dans l'histoire des relations nippo-burundaises étant donné que l'année 2022 marque le 60ème Anniversaire de l'amitié entre le Burundi et le Japon.

SE. Masahiro IMAI a rappelé que la coopération entre le Burundi et le Japon a commencé depuis 1970 et qu'elle a été spécialement marquée par la réhabilitation des routes et des infrastructures pour la ville de Bujumbura. L'Ambassadeur

Masahiro IMAI a ajouté qu'il est prévu une accélération des coopérations par le processus de la TICAD dont la 8ème édition se tiendra en août cette année. Lors de cette édition, il se fera des échanges approfondis sur trois principaux sujets tels que la croissance durable et inclusive, la société résiliente basée sur la sécurité humaine et la paix et la stabilité.

Il a également ajouté que la longue coopération dans le domaine de la sécurité humaine notamment par le biais de la santé peut être présentée comme un bel exemple dans le sens que la sécurité humaine reste la pierre angulaire pour réaliser la croissance économique et aussi pour assurer la paix et la stabilité.

SE Masahiro IMAI a aussi indiqué que le Japon va continuer de travailler avec le Burundi sous deux grandes orientations à savoir la transition vers la croissance économique durable et contribuer au développement social. Pour agir sous ces orientations, SE Masahiro IMAI a clari-



fié que le Japon va accélérer sa coopération dans trois domaines tels que l'amélioration des infrastructures de transport et de la capacité douanière, et l'amélioration des services sociaux de base.

Concernant le plan de développement de l'agriculture, l'Ambassadeur du Japon au Burundi a fait savoir que la coopération pour la riziculture occupe sans doute une place centrale. Etant donné que le Burundi a un immense potentiel dans ce domaine, le Japon consolidera ses engagements notamment pour améliorer la qualité du riz. Cela permettra le renforcement de la compétitivité de la riziculture domestique et l'amélioration de la balance de paiement.

Concernant l'infrastructure de transport et la capacité douanière, l'Ambassadeur du Japon au Burundi a également indiqué que le Japon intensifiera ses engagements existants représentés par le projet du port de Bujumbura. Pour cela, le Japon s'engagera davantage à améliorer l'infrastructure mais aussi au renforcement de capacité du personnel concerné.

A son tour, le Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement M. Ferdinand BASHIKAKO a profité de l'occasion pour exprimer la sincère satisfaction, au nom du Gouvernement du Burundi, de la coopération gagnant-gagnant entre le Burundi et le Japon qui date de longtemps. Il a rappelé que la coopération burundo-japonaise se base essentiellement sur les domaines prioritaires de la santé, de l'éducation, de l'agriculture ainsi que du transport et des infrastructures.

Dans ce cadre, M. Ferdinand BASHIKAKO a souligné la nécessité de la valorisation de la production des tomates, la

réhabilitation du Laboratoire du Centre National des Technologies Alimentaires, l'appui à la lutte contre l'insécurité alimentaire en



favorable notamment des agriculteurs défavorisés visant à appuyer les initiatives communautaires d'auto-développement, la construction de marchés modernes, l'électrification des centres secondaires, l'amélioration des marais pour l'extension agricole, la construction d'une route goudronnée dans la ville de Bujumbura, la construction en cours du port de Bujumbura.

Le Secrétaire Permanent n'a pas manqué rappeler que le matin de ce même jour, l'ambassade du Japon au Burundi avait octroyé un don de 3,45 millions de dollars au Gouvernement du Burundi pour l'approvisionnement du carburant au Burundi.

Les deux Parties se sont félicitées de l'existence d'excellentes relations d'amitié et de coopération entre nos deux pays et ont signalé que 62 ans de coopération est un âge respectable ou l'intelligence, l'expérience et la sagesse constituent des caractéristiques solides pour le porteur, surtout lorsqu'il a le don d'être au service direct de son peuple.

Emile Bucumi

Une délégation Française effectue une visite de travail au Burundi

Le jeudi 03 février 2022, le Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, Monsieur Ferdinand BASHIKAKO a reçu en audience une délégation Française conduite par l'Ambassadeur de France au Burundi Son Excellence Monsieur Jérémie BLIN.

Dans leurs entretiens, les deux parties se sont dites satisfaites de la situation qui règne au Burundi dans le domaine de la paix et la sécurité, des résultats et de la mise en œuvre du Plan National de Développement du Burundi 2018-2027 ainsi que les objectifs du Gouvernement Laborieux et Responsable « **Reta Myeyi Reta Nkozi** ».

Selon Madame Helene N'GARNM-GANGA, Directeur Régional de L'Agence française de développement pour l'Afrique de L'Est, a signalé que l'AFD souhaite travailler étroitement avec le Gouvernement du Burundi dans les



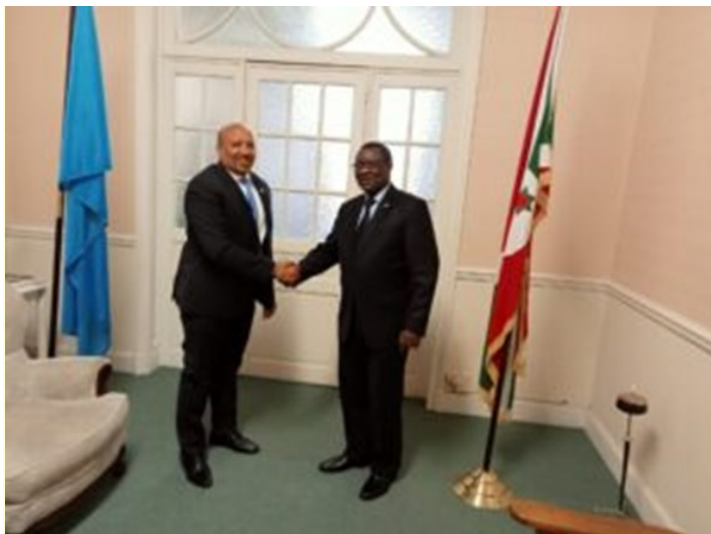
domaines de l'Education, de la Santé, de l'énergie, dans le renforcement des capacités des institutions et dans les projets prioritaires du développement que le Gouvernement du Burundi envisage à faire dans l'avenir. Nous rappelons

que l'AFD est un établissement public qui met en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Le développement est l'un des trois piliers de l'action extérieure du pays, avec la diplomatie et la défense.

Jean Désiré Manirakiza



L'Ambassadeur de la République du Burundi à Bruxelles s'entretient avec l'Ambassadeur de la République de Djibouti à Bruxelles



Aden M. DILEITA, Ambassadeur de la République de Djibouti nouvellement accrédité à Bruxelles. Ils ont échangé sur le renforcement des relations bilatérales entre le Burundi et la Djibouti et le soutien mutuel entre les deux Missions Diplomatiques.

Etant donné que le Burundi assurera la coordination de la Région Afrique de l'Est de l'OEACP depuis février 2022 jusqu' au 31 juillet 2022, Son Excellence Thérence NTAHIRAJA a profité de l'occasion pour faire un résumé sur l'état d'avancement de l'accord poste Cotonou qui est déjà au stade de paraphe, qui attend la signature.

Son Excellence ADEN a promis de travailler étroitement avec le Burundi pour mieux avancer les activités de cette région et pour l'intérêt de toute l'Afrique.

Les deux Ambassadeurs n'ont pas oublié d'échanger sur les préparatifs du sommet des Chefs d'Etat de l'Union Afrique et ceux de l'Union Européenne prévu les 17 et 18 février 2022. [Ambassade du Burundi à Bruxelles](#)

Le lundi 24 janvier 2022, Son Excellence Thérence NTAHIRAJA, Ambassadeur de la République du Burundi à Bruxelles a reçu en audience Son Excellence

L'Ambassadeur du Burundi à Ankara reçoit en audience le Responsable Régional de l'International de l'Aktif Bank de Turquie

En date du 16 Février 2022, Son Excellence Monsieur Gérard NTAHORWAROYE BIKEBAKO, Ambassadeur de la République du Burundi en Turquie a reçu en audience le responsable Régional de l'International de l'Aktif Bank de Turquie, Madame Eda Salah. L'objet de la visite était d'informer le Chef de Mission des activités réalisées par la Banque en Turquie et dans le



monde, de l'intention de la Banque d'établir des relations de collaboration avec les banques burundaises et surtout obtenir de l'Ambassade des facilités de rencontrer les autorités de la Banque de la République du Burundi(BRB) et la Plus Haute Autorité de la République du Burundi aux fins d'élargir leur réseau de coopération.

[Ambassade du Burundi à Ankara](#)

L'Ambassadeur du Burundi à Bruxelles reçu en audience par l'Ambassadeur de la République Fédérale d'Ethiopie à Bruxelles

Le jeudi 13 janvier 2022, l'Ambassadeur de la République du Burundi à Bruxelles a été reçu en audience par Son Excellence Madame HIRUT ZEMENE, Ambassadeur de la République Fédérale d'Ethiopie à Bruxelles. Les échanges ont porté sur le renforcement des relations diplomatiques entre nos Missions Diplomatiques et nos pays respectifs, le soutien mutuel et



échanges sur la préparation du Sommet de l'Union Africaine et l'Union Européenne prévue les 17 et 18 février 2022 à Bruxelles.

L'Ambassadeur Thérence NTAHIRAJA a profité de cette occasion pour féliciter le Gouvernement de la République Fédérale d'Ethiopie sur les mesures prises pour ramener la paix et la sécurité au pays. [Ambassade du Burundi à Bruxelles](#)

Conférence de presse à l'Ambassade du Burundi à Lusaka



Lors d'une conférence de presse animée jeudi, le 24 février 2022, l'Ambassadeur du Burundi à Lusaka Son Excellence Monsieur Pascal Ruhomvumworo a signalé que la levée des sanctions qui avaient été prises contre le Burundi par les partenaires favorise l'investissement et le développement du commerce au Burundi. L'Ambassadeur a expliqué que le pays est paisible, sûr et stable et que des progrès importants ont été réalisés dans le renforcement de l'Etat de droit, la protection des droits de l'homme et la lutte contre la corruption.

Il a fait savoir que la loi burundaise garantit la protection des investissements et que beaucoup de mesures incitatives pour rendre la vie facile aux investisseurs ont été prises. L'Ambassadeur a alors appelé les entreprises et les hommes d'affaires à penser faire leurs investissements au Burundi et leur a garanti que le bénéfice est certain. Une question de savoir ce que pense l'Ambassadeur sur la sécurité des membres de la Communauté burundaise se trouvant en Zambie a été évoqué.

L'Ambassadeur a indiqué que le Gouvernement Zambien a protégé les ressortissants burundais lors des assassinats qui ont eu lieu de la même manière que les autres communautés et qu'il continue à le faire. Il a dit que le Gouvernement est au courant que ces assassinats ont eu lieu et qu'il est confiant que l'Etat Zambien va continuer à protéger ceux qui se trouvent sur son territoire.

L'Ambassadeur a souligné que le Gouvernement zambien fait de son mieux pour assurer la protection des ressortissants burundais mais personne n'ignore que des irrégularités ne manqueront pas dans la société.

Ambassade du Burundi à Lusaka , édité par Claudine Nzigamiye

L'Ambassadeur du Burundi en Afrique du Sud effectue une visite de travail à Mpumalanga



En date du 18 janvier 2022, l'Ambassadeur du Burundi en Afrique du Sud S.E.M. Alexis BUKURU a effectué une visite de travail en Mairie de Middelburg , province de Mpumalanga dans le cadre de la recherche des possibilités d'établir des jumelages entre les localités du Burundi et celles de l'Afrique du Sud , dans le cadre de la mobilisation des investisseurs potentiels pour investir au Burundi , dans le cadre du transfert des connaissances et des technologies , et dans le cadre des jumelages entre les écoles techniques et professionnelles du Burundi et de l'Afrique du Sud.

En ce qui concerne le jumelage des collectivités locales du Burundi et celles de l'Afrique du Sud, l'Ambassadeur a rencontré le Maire Exécutif et le Conseil Municipal. Le Maire a demandé à l'Ambassadeur de préciser une ville du Burundi

avec qui ce jumelage pourra être fait et de préciser aussi des propositions par rapport aux domaines de coopération.

Au cours de cette visite, Ambassadeur Alexis BUKURU a

rencontré aussi les responsables de la Chambre de Commerce dans la ville de Middelburg pour promouvoir l'investissement au Burundi.

Après leur avoir présenté les opportunités

et les avantages d'investir au Burundi, pays vierge, ils ont posé des questions en rapport avec les études des marchés, les statistiques, les procédures d'enregistrement etc. Pour toutes ces questions, l'Ambassadeur BUKURU a donné des éclaircissements y relatifs.

Dans le domaine de l'éducation, le responsable des écoles techniques et professionnels a été motivé et souhaiterait visiter le Burundi pour discuter sur les modalités d'ouvrir un collège professionnel et explorer les autres possibilités.

Tous ces investisseurs ont manifesté l'intérêt de venir au Burundi l'équipe voudrait venir au Burundi pour s'impregner de la réalité sur terrain. **Ambassade du Burundi à Prétoria, édité par Inès Sonia Niyubahwe**



La coopération bilatérale Burundi-Cuba doit être redynamisée

Le mercredi 2 février 2022, alors que la République de Cuba célébrait le 48ème anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques, l'Ambassadeur du Burundi à Washington S.E.M Jean De Dieu NDIKUMANA s'est félicité car nos deux pays entretiennent de très bonnes relations de coopération dans plusieurs domaines, notamment l'éducation, la santé, l'économie et le commerce.

Cela a été l'occasion de rappeler la volonté commune de toujours œuvrer au renforcement des liens historiques d'amitié et de coopération entre le Burundi et le Cuba. Cette coopération a été suspendue en 1992 en raison de pro-



blèmes économiques à Cuba qui ont entraîné la fermeture de plusieurs de ses représentations à l'étranger.

Il convient de noter que la coopération bilatérale Burundi-Cuba nécessite une redynamisation. A cet effet, le Burundi ne ménagera aucun effort pour multiplier les consultations avec la République de Cuba pour la relance de certains accords et la diversification des domaines de coopération.

[Ambassade du Burundi à Washington](#)

UNESCO : Le Burundi élu à la présidence du Sous-Groupe Afrique Centrale



Le 22 février 2022, le Burundi a été élu à la présidence du Sous-Groupe Afrique Centrale auprès de l'UNESCO, c'était lors d'une plénière extraordinaire dudit sous-groupe. L'Ambassadeur du

Burundi et la Délégation Permanente du Burundi auprès de l'UNESCO s'est réjoui de cette brillante élection. Notons que ce Sous-Groupe Afrique Centrale est composé

par les pays suivant : Angola, Burundi, Congo Brazza, Cameroun, Guinée Equatoriale, République Démocratique du Congo, Sao-Tomé-Et-Principe, République Centrafricaine.



[Ambassade du Burundi à Paris, édité par Epipode Bankindi](#)

Ouverture de la journée économique, 1ère édition



En date du 29 janvier 2022, l'Ambassadeur du Burundi à Paris M. Ernest NIYOKINDI a procédé à l'ouverture de la journée économique, 1ère édition en France.

Cette journée économique a été organisée par l'Ambassade du Burundi à Paris en collaboration avec la Diaspora burundaise vivant en France, Portugal, Espagne et Monaco sous le thème : « contribution des burundais et amis du Burundi vivant en France, Portugal, Espagne et Monaco dans la mise en œuvre du Plan National du Développement du Burundi (PND-BURUNDI 2018-2027). En organisant cette acti-

on, l'Ambassade a voulu contribuer dans la mise en



œuvre de la politique étrangère du Burundi en ce qui concerne la promotion de la diplomatie économique, la mobilisation des investisseurs étrangers et la diaspora burundaise à venir investir au Burundi.

L'organisation de cette journée s'inscrit aussi dans la suite logique des activités organisées au Burundi notamment le Forum National sur le développement du Burundi, 1ère édition tenu à Bujumbura sous le haut patronage du Prési-

dent de la République du Burundi SE Evariste NDAYISHIMIYE, du 18 au 19 novembre 2021 et pour mettre en œuvre les recommandations issues des activités de la semaine de la diaspora burundaise organisée du 28 au 31 juillet 2021.

Au cours de cette journée économique, l'Ambassadeur Ernest NIYOKINDI a indiqué que le Gouvernement du Burundi reconnaît l'apport financier de la diaspora dans le développement du pays. Une valeur de 158,14 millions de dollars US (soit une moyenne de 31,63 millions par an) entre 2009 et 2013 a été transférée au Burundi par les membres de la diaspora selon les données de la Banque de la République du Burundi.

L'Ambassadeur Ernest NIYOKINDI a également rappelé qu'il existe des ressources humaines burundaises basées à l'extérieur dont l'énorme potentiel devrait profiter au développement du pays. Mais ces compétences qui sont souvent des grands médecins, experts, ingénieurs et autres scientifiques dans différents domaines ne sont pas répertoriées et

leur profil n'est pas dressé pour leur orientation vers les secteurs de développement. De plus, elles sont impliquées dans d'importants réseaux scientifiques et technologiques au niveau international alors que l'exploitation de ces réseaux par l'établissement de partenariats pourrait profiter au pays.

Pour cela, l'Ambassadeur Ernest NIYOKINDI a fait savoir que l'organisation de cette journée économique permettra de créer d'une part, une mobilisation des compétences burundaises de la France, Portugal, Espagne et Monaco et d'autre part, la mobilisation des investisseurs vivant dans les pays ci-haut cités qui désirent investir au Burundi.

Pour clore, l'Ambassadeur Ernest NIYOKINDI a vivement remercié l'équipe qui a organisé cette journée économique, le staff de l'Ambassade ainsi que les membres de la Diaspora qui se sont donnés corps et âmes avec leurs appuis multiformes pour la réussite de cet événement si important.

Ambassade du Burundi à Paris

L'Ambassadeur du Burundi à Londres présente ses lettres de créance



Mercredi le 10 mars 2022, l'Ambassadeur du Burundi à Londres Son Excellence Madame Elisa Nkerabirori a présenté ses Lettres de

Créances à sa Majesté la Reine Elisabeth II.

La présentation a eu lieu au cours des audiences que la Reine a tenues par liaison vidéo du Château de Windsor au Palais de Buckingham.

Sa Majesté la Reine a souhaité à Son Excellence l'Ambassadeur du Burundi un bon séjour et de pleins

succès à l'Ambassade du Burundi à Londres et a encouragé le renforcement de la bonne coopération qui existe entre le Burundi et l'Angleterre.

L'Ambassadeur Elisa Nkerabirori a, elle aussi remercié vivement Sa Majesté la Reine pour avoir permis la présentation de ses lettres de créances et de son appréciation de la coopération entre le Burundi et le Royaume Uni .

En tant que Représentant du Burundi en Royaume Uni, Son Excellence l'Ambassadeur Elisa Nkerabirori se réjouit de la présentation de ses Lettres de Créances puisque c'était un moment précieux pour sa famille et son pays.

Claudine Nzigamiye

Tenue d'une réunion ministérielle tripartite entre le Burundi, la Tanzanie et la République Démocratique du Congo

Une réunion ministérielle tripartite s'est tenue en Tanzanie à Dar es Salaam entre le Burundi, la Tanzanie et la République Démocratique du Congo le 06 mars 2022. Cette rencontre a réuni les Ministres des Transports, Infrastructures et des Finances et s'est achevée à Dar es Salaam par la signature d'un protocole d'accord sur le projet de construction du chemin de fer SGR : Uvinza-Musongati-Gitega et RDC.

Cette réunion avait été précédée par une autre des Techniciens / Experts qui s'était tenue du 5 au 6 mars pour préparer la retouche des documents signés le 06 mars 2022



par les Ministres. Les travaux consistaient en la révision du Mémorandum tripartite ; la révision du tronçon Uvinza-Musongati et Gitega ; l'élaboration de la feuille de route actualisée par la tripartite et approbation des termes de référence pour les recrutements des consultants pour la seconde phase : Gitega-Bujumbura et Unira Kindu et l'accord de publication dossier d'appel d'offre.

Jean Désiré Manirakiza

Sixième sommet Union Européenne - Union Africaine: Une vision commune pour 2030



Les Chefs d'État et/ou de Gouvernements des États membres de l'Union africaine et de l'Union européenne, se sont réunis les 17 et 18 février 2022 à Bruxelles, sous la coprésidence de M. Charles Michel, président du Conseil européen, et de M. Macky Sall, président de la République du Sénégal et président de l'Union africaine. Ils ont rappelé le cinquième sommet UA-UE qui s'était tenu à Abidjan (Côte d'Ivoire) les 29 et 30 novembre 2017 et la deuxième réunion des ministres des affaires étrangères UA-UE qui s'est tenue à Kigali (Rwanda) les 25 et 26 octobre 2021.

Conscients des possibilités et des défis communs sans précédent et toujours plus nombreux, les dirigeants de l'Union Africaine et de l'Union Européenne ont adhéré à une vision commune d'un partenariat renouvelé pour construire un avenir commun, en tant que partenaires et voisins les plus proches. Les deux Unions, se sont convenus que leur vision commune a pour objectif de consolider un partenariat renouvelé pour la solidarité, la sécurité, la paix, le développement économique durable et inscrit dans la durée et la prospérité pour leurs citoyens et leurs générations futures, en réunissant leurs peuples, leurs régions et leurs organisations. Le partenariat renouvelé sera fondé sur la

situation géographique, la reconnaissance de l'histoire, les liens humains, le respect de la souveraineté, la responsabilité et le respect mutuels, les valeurs partagées, l'égalité entre les partenaires et des engagements réciproques.

Il vise à être l'élément moteur de la promotion de leurs priorités communes, des valeurs qu'ils partagent, du droit international ainsi que de la préservation conjointe de leurs intérêts et biens publics communs. Cela comprend, entre autres, la sécurité et la prospérité de leurs citoyens, la protection des droits de l'homme pour tous, l'égalité de genre ainsi que l'autonomisation des femmes dans tous les domaines de la vie, le respect des principes démocratiques, la bonne gouvernance et l'État de droit, les actions visant à préserver le climat, l'environnement et la biodiversité, la croissance économique durable et inclusive, la lutte contre les inégalités, le soutien aux droits de l'enfant et l'inclusion des femmes, des jeunes et des plus défavorisés. Ils reconnaissent l'importance de la sécurité alimentaire et de la nutrition et l'Union Africaine en a fait le thème de l'année 2022.

Signalons que le Burundi a été représenté par SE le Président de la République à la tête d'une délégation burundaise composée par le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement et d'autres membres du Gouvernement.

Jean Désiré Manirakiza

Vers la Promotion d'un multilatéralisme entre l'Union Africaine et l'Union Européenne

Dans le cadre d'un attachement au multilatéralisme, les Chefs d'État et/ou de Gouvernements des États membres de l'Union africaine (UA) et de l'Union européenne (UE) s'engagent à œuvrer ensemble à la promotion d'un multilatéralisme effectif dans le cadre de l'ordre international fondé sur des règles s'articulant autour des Nations unies. Ils se promettent à œuvrer à l'adoption de positions plus convergentes dans les enceintes multilatérales afin de réduire les inégalités mondiales, de renforcer la solidarité, de promouvoir la coopéra-



tion internationale, de lutter contre le changement climatique et de l'atténuer, et d'améliorer la fourniture de "biens publics mondiaux", conformément au programme de développement durable à l'horizon 2030 et à l'agenda 2063 de l'UA. Ils s'engagent à apporter un soutien politique afin de réaliser la réforme nécessaire de l'OMS et d'améliorer son fonctionnement, en vue de renforcer le système

commercial multilatéral.

Les deux parties s'engagent aussi à contribuer aux efforts de réforme du système des Nations unies, y compris en ce qui concerne le Conseil de sécurité des Nations unies. En

outre, ils réaffirment leur attachement à la pleine mise en œuvre de l'accord de Paris et des résultats des conférences des parties. Ils reconnaissent que la transition énergétique de l'Afrique est vitale pour son industrialisation et pour combler l'écart énergétique. Ils soutiendront l'Afrique dans sa transition afin de promouvoir des trajectoires justes et durables vers la neutralité climatique. Ils reconnaissent l'importance d'utiliser les ressources naturelles disponibles dans le cadre de ce processus de transition énergétique. Ils soutiennent l'organisation par l'Afrique de la COP 27 en Égypte en 2022, ainsi qu'un cadre mondial ambitieux en matière de biodiversité. Ils s'engagent à œuvrer ensemble à l'élaboration, sous l'égide de l'OMS, d'un nouvel accord international ambitieux sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies.

Les Chefs d'État et/ou de Gouvernement des États membres de l'Union africaine (UA) et de l'Union européenne (UE) félicitent des discussions fructueuses qui ont eu lieu, pendant le sommet, lors des tables rondes consa-

crées aux thèmes suivants: financement d'une croissance durable et inclusive; changement climatique et transition énergétique, numérique et transports (connectivité et infrastructures); paix, sécurité et gouvernance; soutien au secteur privé et intégration économique; éducation, culture et formation professionnelle, migration et mobilité; agriculture et développement durable; et systèmes de santé et production de vaccins. Ils remercient fort les contributions de la jeunesse, de la société civile, des autorités locales et du secteur privé dans le cadre de la Semaine Afrique-Europe et du Forum des affaires UE-Afrique, et ils encouragent toutes les parties prenantes à continuer de s'associer à leur partenariat renouvelé. Ils se sont convenus à faire le suivi de la mise en œuvre des engagements pris lors des sommets UA-UE. Le suivi sera assuré régulièrement par l'intermédiaire des structures UA-UE existantes, y compris le comité ministériel UA-UE de suivi.

Jean Désiré Manirakiza

Renforcement du partenariat réciproque en matière de migration entre l'Union Africaine et l'Union Européenne



Pour mettre en œuvre le souhait d'un partenariat renforcé et réciproque en matière de migration et de mobilité, les Chefs d'État et/ou de Gouvernements des États membres de l'Union africaine et de l'Union européenne se promettent de continuer à traiter tous les aspects de la migration et de la mobilité, dans le respect des compétences nationales, de manière intégrée, globale et équilibrée. L'Union Africaine et l'Union Européenne œuvreront dans un esprit de responsabilité et d'engagement communs, dans le strict respect du droit international et des droits humains fondamentaux. A travers de leur action commune et du renforcement des capacités, et notamment par l'intermédiaire d'institutions africaines spécialisées en matière de migration. Les deux Unions s'attacheront à prévenir la migration irrégulière, à renforcer la coopération contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains, à soutenir le renforcement de la gestion

des frontières et à parvenir à des améliorations effectives en matière de retour, de réadmission et de réintégration, y compris la promotion du retour volontaire et la facilitation de la réintégration durable des personnes après leur retour, ainsi que le renforcement des dialogues sur la migration entre les deux continents et la concrétisation de leurs priorités essentielles.

Il y aura l'approfondissement de la coopération en vue de trouver des solutions durables pour les demandeurs d'asile, les réfugiés et les migrants vulnérables ayant besoin d'une protection internationale et ils s'engageaient à relancer les travaux de la Task Force tripartite UA-UE-ONU. Ils renforceront encore les régimes d'asile en vue d'offrir un accueil et une protection adéquats aux personnes qui y ont droit, ainsi que d'œuvrer à leur intégration. Pour les deux côtés aussi, ils continueront à attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière et des déplacements forcés et renforceront leur coopération pour remédier à tous les problèmes liés à la migration. Dans le respect des besoins, des compétences et des cadres juridiques nationaux, des voies de migration légale continueront à être développées entre les deux continents et à l'intérieur du continent africain.

Jean Désiré Manirakiza

La Pandémie du COVID-19 sur les économies africaines



Pour faire face à la pandémie du COVID-19 sur les économies africaines, l'Union Africaine et l'Union Européenne soutiennent le cadre commun pour le traitement de la dette au-delà de l'initiative de suspension du service de la dette. L'Union Africaine et l'Union Européenne lancent également un appel à des contributions volontaires et ambitieuses, dans le but de canaliser une partie des droits de tirage spéciaux (DTS) récemment alloués de manière à réaliser l'ambition mondiale de réunir au total au moins 100 milliards de dollars d'aide en matière de liquidités pour les pays qui en ont le plus besoin, dont une grande partie devrait être destinée à l'Afrique. L'Union Africaine et l'Union Européenne se félicitent des 55 milliards de dollars qui ont déjà été promis au titre de la nouvelle allocation de DTS, dont 13 milliards de dollars ont jusqu'à présent été promis par plusieurs États membres de l'UE (Équipe Europe), et encouragent davantage d'États membres de l'UE à envisager de contribuer à cet effort mondial. Les institutions africaines, en concertation avec les autorités nationales, seront associées à l'utilisation de ces DTS pour soutenir la reprise du continent. L'Union Africaine et l'Union Européenne s'efforceront de veiller à ce que les dépenses réalisées par l'intermédiaire de programmes internationaux dans les domaines de la santé, du climat, de la biodiversité, de l'éducation et de la sécurité soient augmentées afin de faciliter la reprise éco-

nomique. Ils convenaient d'examiner des instruments de prêt en faveur de projets d'investissement durable dans des secteurs prioritaires. Tout en renforçant leur capacité à relever ces défis, nous convenons que les investissements en faveur de la reprise devraient continuer à développer une meilleure résilience ainsi que des économies plus durables pour atteindre leurs objectifs prioritaires à long terme. Ils s'engageaient à combattre les flux financiers illicites (FFI) et à lutter contre l'érosion de la base d'imposition et

le transfert de bénéfices (BEPS), ainsi qu'à coopérer en matière de transparence fiscale. À cet égard, ils convenaient de continuer à coopérer pour développer et consolider la capacité stratégique dans la lutte contre différents types de FFI, y compris le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération, ainsi que ceux liés aux systèmes de gouvernance fiscale et au retour des fonds et biens volés depuis les pays d'origine. L'Union Africaine et l'Union Européenne intensifieront leur soutien à la coopération scientifique entre les chercheurs afin de développer ensemble les connaissances et de partager les technologies et l'expertise, notamment au moyen d'un programme d'innovation commun de l'UA et de l'UE, encourageront les programmes d'échanges de jeunes citoyens, de volontaires et d'étudiants dans le cadre du programme Erasmus + élargi et développeront des partenariats entre universités, afin d'améliorer leur compréhension mutuelle et de favoriser l'excellence. L'Union Africaine et l'Union Européenne s'efforceront de faciliter les échanges culturels et la circulation des artistes et des œuvres entre ces deux continents et d'encourager l'engagement mutuel en vue de la restitution de biens culturels, ainsi que de promouvoir l'accès au patrimoine culturel et la protection de celui-ci. [Jean Désiré Manirakiza](#)

Des paquets spécifiques pour accompagner le paquet spécial d'investissement Afrique Europe

Le paquet d'investissement promis par l'Union Européenne lors du 6^{ème} Sommet de l'Union Africaine et l'Union Européenne, pour l'Union Africaine sera complété par des paquets spécifiques visant à soutenir les systèmes de santé et d'éducation. En ce qui concerne le secteur de la santé, ils soutiendront des initiatives

en faveur de la préparation aux pandémies, de la sécurité sanitaire et de l'accès équitable à des services de santé essentiels de qualité, conformément à la déclaration de Rome adoptée lors du sommet mondial sur la santé. En ce qui concerne le secteur de l'éducation, ils investiront dans une éducation inclusive et équitable de qualité, en amélio-



rant les cadres stratégiques et juridiques, l'accès à l'éducation et la formation des enseignants, afin de contribuer à assurer la fourniture de services éducatifs en toute sécurité et de veiller à ce que les lacunes en matière d'apprentissage résultant de la pandémie soient comblées. À cette fin, ils promouvront l'enseignement et la formation professionnels à vocation technique axés sur les débouchés, y compris au niveau régional.

Pour mettre en œuvre le paquet, ils mobiliseront des fonds publics afin de stimuler les investissements privés en recourant à des instruments de financement innovants. Ils s'engageaient à promouvoir une gouvernance responsable, transparente, inclusive et réactive, conformément aux instruments internationaux pertinents, afin d'intensifier les efforts visant à améliorer les investissements et le climat des affaires ainsi qu'à libérer et à accroître les inves-

tissements africains et européens responsables et durables. Ils utiliseront tous les moyens de mise en œuvre, y compris l'aide publique au développement et les outils financiers tels que les fonds fiduciaires pour les infrastructures et les instruments des marchés des capitaux, pour encourager l'entrepreneuriat africain à prendre part à des économies fortes et dynamiques. Des institutions internationales et nationales de financement du développement, y compris la Banque européenne d'investissement et la Banque africaine de développement, ainsi que des partenariats public-privé seront mobilisés à cet effet. Ils poursuivront leurs efforts pour mobiliser et faciliter les envois de fonds en toute transparence, y compris pour réduire les coûts de transaction, au service du développement des économies nationales et locales. Les deux continents stimuleront également l'intégration économique régionale et continentale, notamment par l'intermédiaire de la zone de libre-échange continentale africaine. Les accords de commerce existants entre l'UE et certains pays africains ont contribué à renforcer et à approfondir les échanges et le développement économique entre les deux continents. Ils œuvreront progressivement à l'intégration graduelle et mutuellement avantageuse de nos marchés continentaux respectifs.

Jean Désiré Manirakiza

L'Union Européenne promet d'approvisionner l'Afrique en doses de vaccin



Le partenariat renouvelé entre l'Union Africaine et l'Union Européenne abordera tant les perspectives et les défis immédiats que les possibilités à long terme offertes par leur coopération. Le premier défi consiste à assurer un accès juste et équitable aux vaccins. L'Union Africaine et l'Union Européenne s'engagent à sou-

tenir ensemble les mécanismes locaux et régionaux de passation de marchés, ainsi que l'attribution et le déploiement de produits médicaux. L'Union Européenne réaffirme qu'elle est déterminée à fournir à l'Afrique au moins 450 millions de doses de vaccin, en coordination

avec la plateforme de l'équipe spéciale pour l'acquisition de vaccins en Afrique d'ici la mi-2022. En mettant plus de 3 milliards de dollars (soit l'équivalent de 400 millions de doses de vaccin) à la disposition du mécanisme COVAX et des efforts de vaccination sur le continent africain, l'Équipe Europe contribue à cet objectif et complète les actions de

cette équipe spéciale. L'Équipe Europe mobilisera 425 millions d'euros pour accélérer le rythme de la vaccination et, en coordination avec les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique), pour soutenir la distribution efficace de doses et la formation des équipes médicales, ainsi que pour renforcer les capacités d'analyse et de séquençage. Dans ce contexte, l'Union Africaine et l'Union Européenne contribueront également à la lutte contre la désinformation concernant les sujets de santé.

Suite aux enseignements tirés de la crise sanitaire actuelle, l'Union Africaine et l'Union Européenne se sont déterminés à soutenir la souveraineté à part entière de l'Afrique en matière de santé, afin que le continent soit en mesure de réagir aux futures urgences de santé publique. À cette fin, ils soutiennent un programme commun pour la fabrication de vaccins, de médicaments, de dispositifs de

diagnostic, de traitements et de produits de santé en Afrique, y compris des investissements dans les capacités de production, des transferts volontaires de technologies ainsi que le renforcement du cadre réglementaire pour permettre un accès équitable aux vaccins, aux diagnostics et aux traitements. L'Union africaine et l'Union européenne ont souligné l'urgence de la contribution de l'OMS à la lutte contre la pandémie et à la reprise de l'économie mondiale, et s'engageaient à coopérer de manière constructive dans la perspective d'un accord sur une réponse globale de l'OMS à la pandémie, qui comporte des aspects liés au commerce ainsi qu'à la propriété intellectuelle.

Jean Désiré Manirakiza

Une coopération renouvelée et renforcée pour la paix et la sécurité entre l'Union Européenne et l'Union Africaine



Face à des défis communs croissants en matière de sécurité, les Chefs d'État ou de Gouvernement des États membres de l'Union Africaine (UA) et de l'Union Européenne (UE) ont annoncé au cours du sixième sommet Union Européenne-Union Africaine, une coopération renouvelée et renforcée pour la paix et la sécurité. Les deux continents entretiennent une coopération de longue date dont le principe fondateur est la recherche de solutions africaines aux problèmes africains, dans le cadre de l'architecture africaine de paix et de sécurité (AAPS). Cette architecture qui est inscrite dans le protocole d'accord UA-UE sur la paix, la sécurité et la gouvernance (2018), conçue pour lutter contre l'instabilité, la radicalisation, l'extrémisme violent et le terrorisme, en s'attaquant aux causes profondes des conflits et en abordant le cycle d'un conflit dans son ensemble au moyen de l'ap-

proche intégrée. Ils expriment leur détermination à approfondir leur coopération en fournissant un soutien en faveur de formations, d'un renforcement des capacités et d'équipements adéquats, afin de renforcer et d'intensifier les opérations de paix autonomes menées par les forces de défense et de sécurité africaines, à travers des missions et de mesures d'assistance de l'UE, ainsi qu'en appuyant le renforcement des capacités des services répressifs.

Ensemble, ils continueront également à appuyer les opérations de soutien de la paix sous conduite africaine et les discussions en cours sur l'utilisation des contributions déterminées par les Nations Unies pour les opérations autorisées par le Conseil de sécurité de l'ONU, ainsi que la mise en œuvre, dans ce contexte, du cadre de conformité aux droits de l'homme de l'UA. Ils intensifieront leur coopération en matière de sécurité, y compris dans le domaine du cyber sécurité. Ils uniront leurs efforts pour continuer à promouvoir l'État de droit et la mise en œuvre des programmes concernant les femmes, la paix et la sécurité, les enfants face aux conflits armés, et la jeunesse, la paix et la sécurité, sur la base d'actions concrètes visant à parvenir à une paix durable. Ils continueront à respecter les droits de l'homme et le droit international humanitaire, ainsi qu'à en promouvoir le respect.

Jean Désiré Manirakiza



**Son Excellence Ambassadeur
Albert SHINGIRO**
Ministre des Affaires Etrangères et de
la Coopération au Développement



Monsieur Ferdinand BASHIKAKO
Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires
Etrangères et de la Coopération au Développement



Monsieur Syldie MANIREREKANA
Assistant du Ministre des Affaires Etrangères et
de la Coopération au Développement

**Suivez le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement
Sur :**

- **Site Web:** www.mae.gov.bi
- **Twitter:** [@MAEBurundi](https://twitter.com/MAEBurundi)
- **Facebook:** [@MAECDBurundi](https://www.facebook.com/MAECDBurundi)
- **Instagram:** [maecdburundi_](https://www.instagram.com/maecdburundi_)

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

